

REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

78, rue de Varenne - 75007 PARIS

06 FEB 1992

APPLIANT No:  
BOISSON No:

SOUS-DIRECTION : Politique des formations  
de l'enseignement technique

Bureau : Evaluations, Concours et  
Diplômes

1, ter avenue de Lowendal  
75007 PARIS

Tél : 49.55.52.79

Note de service

DGER/SE/POFET/N° 2005

du : 23 JAN. 1992

Classement :

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA FORET

à Mesdames et Messieurs :  
les Directeurs Régionaux de l'Agriculture  
et de la Forêt

Objet : Epreuve Terminale n° 1 du BTA : grille d'évaluation.

DATE DE MISE EN APPLICATION : session 1992

PLAN DE DIFFUSION :

Administration Centrale - diffusion B  
Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt  
Directions de l'Agriculture et de la Forêt des D.O.M.  
Inspection Générale de l'Agriculture  
Conseil Général d'Agronomie  
Coordination des Inspections d'Enseignement Agricole  
Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole

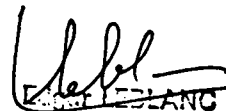
Pour Information :

Unions Nationales Fédératives d'établissements privés sous contrat  
Organisations Syndicales de l'Enseignement Agricole Public  
Fédérations d'Associations de Parents d'Elèves de l'Enseignement Agricole Public

La présente note de service a pour objet de diffuser la grille d'évaluation de l'épreuve Terminale n° 1 du BTA. Cette grille d'évaluation est applicable à partir de la session 1992.

La grille ci-après doit désormais être substituée à tout modèle préexistant. Elle est diffusée auprès des enseignants avec une double préoccupation :

- d'une part, accoutumer à cette dernière version, qui sera remise en même temps que les copies aux examinateurs des épreuves terminales n° 1 du BTA, session 1992. La grille proposée contribuera à harmoniser les niveaux d'exigence des correcteurs.
- d'autre part, alimenter la réflexion sur la préparation à une épreuve qui exige, dans les modules de base, l'apprentissage des méthodes de lecture de documents, la capacité à présenter avec rigueur des informations et à organiser une discussion argumentée. Aux différents critères de la grille peuvent correspondre autant d'objectifs de formation.



chargé de la Sous-Direction  
Politique des Formations  
de l'Enseignement Technique

GRILLE D'EVALUATION POUR L'EPREUVE TERMINALE N° 1 DU BTA

Région :

N° d'anonymat :

	APPRECIATION				NOTE
	++	+	-	--	
1ère QUESTION : Comprendre des textes et présenter une problématique					9 points
<p>* <u>Introduction</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- caractériser l'ensemble documentaire : repérer la nature des documents, et éventuellement, les regrouper ;</li> <li>- mettre en évidence le problème posé ;</li> <li>- annoncer le plan.</li> </ul>					/3
<p>* <u>Développement</u> : construire un exposé synthétique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- compréhension des documents : sélection pertinente des informations en fonction de la problématique choisie ; mise en relation des informations ou des points de vue des auteurs ;</li> <li>- objectivité et concision : références précises aux documents pas d'ajouts : pas de jugement personnel ; absence de redondances et de redites ;</li> <li>- cohérence globale de l'exposé : organisation logique du discours.</li> </ul>					/6
2ème QUESTION : Exprimer un avis argumenté					8 points
<p>* <u>Exprimer un avis argumenté</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- thèse réfutée</li> <li>- thèse proposée.</li> </ul> <p>* <u>Utiliser ses connaissances, ses pratiques, son expérience</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pertinence par rapport au problème posé ;</li> <li>- valeur des apports (exemples, illustrations, preuves), précision, absence de contradiction.</li> </ul>					
REDACTION : Maîtrise de l'expression écrite					3 points
<p>* <u>Respect des règles</u> de l'orthographe et de la syntaxe</p> <p>* <u>Compétences lexicales</u></p>					
Total/20 points :					

OBSERVATIONS DU CORRECTEUR :